



Bilan de compétences

PROFIL DES PARTICIPANTS

- Personnes souhaitant faire un point sur leur évolution professionnelle.
- Personnes invitées à faire un choix entre plusieurs propositions professionnelles.
- Personnes en recherche d'emploi.
- Personnes souhaitant valider un projet professionnel.

OBJECTIFS

- Analyser votre personnalité, vos centres d'intérêts, vos valeurs, votre motivation et vos compétences.
- Prendre conscience de vos points d'appui et de développement.
- Identifier votre projet professionnel au regard de votre motivation et de l'environnement professionnel.
- Préciser les étapes nécessaires au lancement de votre projet professionnel.
- Vous accompagner concrètement dans la mise en œuvre de votre projet professionnel.

1. PHASE D'ENGAGEMENT

(Entretien gratuit et libre de tout engagement)

Objectifs :

- Préciser la nature de vos besoins.
- Vous informer du déroulement du bilan et de la méthode mise en œuvre.
- Confirmer votre engagement dans la démarche.

2. PHASE D'INVESTIGATION

Connaissance de soi

- Vous relisez les étapes principales de votre vie et vous identifiez ce qui a motivé vos choix importants, vos points d'appui.
- Vous apprenez à mieux connaître votre personnalité profonde, avec le support de tests :

- **vos motivations** : décoder et comprendre votre parcours et vos choix en identifiant vos motivations principales, vos dynamiques de vie (test : les ancrages).

- **votre personnalité** : découvrir votre mode de fonctionnement préférentiel et vous appuyer sur cette connaissance pour une meilleure relation à l'autre (indicateur M.B.T.I; test C.G.P).

- **vos centres d'intérêts** : identifier votre environnement professionnel préférentiel (test Strong).

Objectif : Vous réapproprier votre histoire et en comprendre le sens, mieux vous connaître et définir vos axes d'amélioration.

Analyse de l'expérience professionnelle et personnelle

- Vous détaillez vos expériences : le contexte, l'environnement de travail, vos missions, vos résultats, les compétences acquises, votre appréciation.
- Vous relisez vos expériences à la lumière de votre personnalité pour :

- Identifier dans quelle mesure votre personnalité a pu s'exprimer et s'épanouir dans vos expériences.

- Comprendre les causes de vos réussites et de vos échecs.

- Définir le cadre optimal dont vous avez besoin, en phase avec votre personnalité.

Objectif : Valoriser vos compétences et vos motivations, identifier vos conditions de réussite et votre environnement de travail préférentiel.

3. PHASE DE DÉFINITION ET DE RÉALISATION DU PROJET PROFESSIONNEL

Définition de votre projet professionnel

- A partir des analyses précédentes, vous identifiez vos caractéristiques principales et le « fil rouge » de votre vie professionnelle.
- Vous définissez les points-clés d'un repositionnement optimal.
- Vous déterminez votre projet professionnel : contenu de métier, environnement de travail, filière professionnelle.

Une enquête métier auprès de professionnels peut être nécessaire, afin d'acquérir une connaissance plus concrète de la réalité des métiers.

Le consultant vous accompagne dans cette enquête en vous remettant un questionnaire-type ainsi que des informations détaillées sur les métiers et leurs formations.

Objectif : Déterminer un projet professionnel réaliste.

Synthèse et plan d'action

- Vous reprenez les éléments-clés de votre bilan.
- Vous déclinez un plan d'action vous permettant de concrétiser rapidement votre projet.

Objectif : Vous approprier votre projet et vous préparer à le réaliser.

OPTIONS

Restitution à l'entreprise

(si demande de l'entreprise)

Lorsque votre entreprise en fait la demande lors de la définition des modalités de l'accompagnement, une restitution est faite par vous et votre consultant.

Objectif : Travailler avec l'entreprise à la bonne réalisation de votre projet.

MODALITÉS

- Entretiens individuels, conduits par le même consultant.
- Un travail préparatoire personnel entre chaque entretien à partir de documents remis par le consultant est nécessaire.
- Les entretiens ont lieu dans les locaux du consultant et/ou via vidéoconférence.
- La démarche se déroule sur une durée maximale de 3 mois. Il est recommandé de prévoir au moins un entretien par semaine. La durée est de 24h.
- En fonction des disponibilités, il faut prévoir au minimum un délais de 15 jours pour un démarrage.
- Nos locaux ne sont pas accessibles à un fauteuil roulant. Un consultant peut éventuellement se déplacer.
- Il existe différents moyens de financer un bilan de compétences, prenez contact avec le cabinet.